

# *La Lettre de Haïti en Chœur*



Numéro 2020-3

Novembre 2020

## ***Edito***

Bonjour à tous nos adhérents !



Quelques membres du CA et moi-même nous sommes réunis à la veille de la commémoration de la mort de l'Empereur Jacques 1er, plus connu sous le nom de Dessalines, père de la patrie haïtienne, assassiné en 1805 après avoir proclamé un an plus tôt l'indépendance. Nous souhaitons réfléchir aux difficultés pour notre association de financer ses projets en Haïti.

En effet, toutes les associations franco-haïtiennes sont pénalisées non seulement par le contexte français de crise sanitaire mais aussi par les nouvelles d'Haïti telles que les rapportent les médias. Certains organismes, ONG internationales et bailleurs de fonds en prennent prétexte pour tourner le dos à Haïti en restreignant les fonds en faveur des projets sur place.

HAÏTI en Chœur ne fait pas exception. Grâce à vos dons généreux nous avons poursuivi nos projets tant à l'école INDP qu'à l'orphelinat MOUNEPE. Votre argent va dans des projets très concrets et nécessaires, dont ce bulletin décrit la réalisation progressive. Cependant, nous ne pouvons plus organiser des activités rassemblant du public. La plus récente était le repas haïtien, une réussite éclatante, en février dernier. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus compter que sur vos dons, et j'en appelle une fois de plus à votre solidarité pour tenir tous nos engagements auprès de ces écoles.

Alors que les médias en France sont polarisés sur la crise sanitaire et ne retiennent d'Haïti que le désastre politique, économique et sécuritaire, nous, nous travaillons. Dans cette population de plus de 10 millions d'habitants, les cas de Covid-19 se comptent sur les doigts de la main. La probable « immunisation » est une bonne nouvelle, peu connue.

Votre aide n'est pas qu'un grain de sable dans l'océan : nous sommes de ceux qui apportent davantage que de l'espoir. Que les avancées soient médiatisées ou pas, nous travaillons pour le changement. Et même si, voyant Haïti de loin, les médias ne retiennent parfois que les aspects négatifs, vous pouvez être certains que votre aide compte. Continuez à nous aider, à aider ces enfants qui ont soif d'apprendre. En cette période troublée, ils ont besoin de vous, plus que jamais.

*Martin Dumais, Président de Haïti en Chœur*

## ***Sommaire***

<b><i>Edito</i></b>	<b>p 1</b>
<b><i>Nouvelle année scolaire en Haïti</i></b>	<b>p 2</b>
<b><i>Vie de l'association</i></b>	<b>p 2</b>
<b><i>Saveurs du pays : une recette</i></b>	<b>p 2</b>
<b><i>L'avancée des travaux à l'INDP</i></b>	<b>p 3</b>
<b><i>Une nouvelle classe à l'INDP</i></b>	<b>p 3</b>
<b><i>La cuisine de l'école MOUNEPE en voie d'achèvement</i></b>	<b>p 4</b>
<b><i>Adhérer à Haïti en Chœur</i></b>	<b>p 4</b>



## L'année scolaire 2020-2021 en Haïti après le confinement

### 172 jours de classe prévus dans le calendrier scolaire 2020-2021

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a publié, jeudi 29 octobre, le nouveau calendrier scolaire pour l'année académique 2020-2021. Ce calendrier compte 172 jours de classe et 6 jours de congé. On y prévoit aussi 4 contrôles pédagogiques. La date de la réouverture officielle des classes est fixée au 9 novembre et la fermeture au 30 juillet, a annoncé le MENFP. Ce calendrier concerne pour la majeure

partie les écoles qui reprendront le 9 novembre. Elle a même eu lieu plus tôt dans certaines écoles : c'est le cas de l'INDP.

Les examens de fin de 9e année (brevet des collèges) ont eu lieu du 12 au 14 octobre 2020.



## La vie de notre association

Notre association, comme toutes les associations, est impactée par le confinement. Nous avons pu tenir une réunion de bureau élargie en octobre, et nous procèderons pendant le confinement par visioconférence.

Nous sommes en contact permanent avec les deux écoles en Haïti, qui nous tiennent au courant de l'avancée des travaux.



## Recette Haïtienne

### Arrosé de crevettes à la Jérémienne, recette d'Ermithe JOSEPH

- Prenez des crevettes crues bien fraîches et décortiquez-les
- Passez-les sous l'eau chaude et égouttez-les puis assaisonnez-les selon votre goût
- Faire réchauffer une poêle, rajouter une cuillerée à soupe d'huile d'olive, une cuillère à café de concentré de tomate, bien faire revenir et rajoutez-y les crevettes
- Bien mélanger pendant une dizaine de minutes, rajouter un demi verre d'eau petit à petit
- Une fois les crevettes cuites, arrêtez le feu et ajoutez quelques échalotes ciselées et assaisonnées au préalable avec du jus de citron et une touche de vinaigrette balsamique
- Vous pouvez accompagner ceci avec l'accompagnement de votre choix

**Bon appétit !**

# Des nouvelles de nos écoles : l'INDP

## Un message du directeur de l'INDP sur la situation mi-octobre

Cher(e)s ami(e)s d'Haiti en Choeur, bonjour !

L'institution Notre Dame des Petits vous remercie encore pour votre donation que vous nous avez faite pour la **réalisation du bloc sanitaire**. Les élèves, les parents, les professeurs et tout le personnel de l'école sont contents de cette grande réalisation. Compte tenu des prévisions de propagation du coronavirus, nous étions obligés de construire 3 points de lavage des mains et une douche à l'école.

A cause de cette augmentation des travaux et de la hausse du coût des matériaux de construction pendant les mois de juillet et d'août, nous avons dépensé 10240 \$US au lieu de 7800 pour la réalisation du bloc sanitaire (crépissage, renduissage, installation sanitaire : huit WC/corona, une douche, pose céramique, installation électrique et 3 points de lavage des mains).

Finalement malgré et après toutes les contrariétés, les problèmes politiques, le coronavirus et la vie chère, l'année académique 2019-2020 touche à sa fin. Depuis le début du mois d'août à aujourd'hui, Haïti a connu une augmentation de cas d'assassinats, de kidnappings chaque semaine et parfois même chaque jour.

A la fin du mois de septembre et notamment au commencement du mois d'octobre, le dollar américain a fait une grande chute soit 60 gourdes pour 1 dollar. Mais avec la fermeture de beaucoup d'usines, de markets, d'hôtels, de centres scolaires et universités, de centres hospitaliers etc., beaucoup de nouvelles familles sont tombées au chômage. Elles n'ont pas le pouvoir d'achat nécessaire pour louer une maisonnette, se soigner, envoyer leurs enfants à l'école.

L'institution Notre Dame des Petits compte encore sur chacun des donateurs d'Haiti en Choeur pour le **crépissage, le renduissage, la pose de céramique et l'installation électrique de quatre salles de classe pour les enfants de kindergarten âgés de 3 à 5 ans**. Quant à la peinture, l'INDP s'en occupera. C'est un projet qui me tient très à cœur. L'INDP remercie encore chacun de nos donateurs pour tous les projets déjà réalisés et compte encore sur chacun d'eux pour réaliser ce projet.

Jean- Chénier Dumais, Directeur de l'INDP

Octobre 2020



**COMOSEH**  
« COntribution à la MOderisation du Système Educatif Haïtien »  
un consortium d'organisations françaises et haïtiennes

Gref Collectif Haïti de France HAITI Futur GRAHN

Programme réalisé avec le soutien de

AFD Agence Française de Développement MENFP Ministère de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle Synergie Solaire AGENCIE DE L'EAU  
Noréade VAL de MARNE rennes SIEIL territoire d'énergie

Les réalisations à l'INDP et à Mounepe ont été possibles grâce au projet COMOSEH (Collectif Haïti de France, Groupement des Educateurs sans Frontières, Haïti Futur...) qui a permis d'obtenir les subventions nécessaires.

Cette année, notre école ouvre une classe de troisième (en Haïti, c'est la première année du lycée). Elle poursuit ainsi son effort afin d'assurer une continuité éducative tout au long de la scolarité, effort commencé il y a trois ans avec l'ouverture d'une classe de sixième.

L'INDP scolarise désormais près de 400 élèves.

## Des nouvelles de nos écoles : l'école Mounepe

**Les travaux de construction de la cuisine et de son réfectoire sont bien avancés.** Rappelons qu'ils représentent la somme de 7326 €, financés à 70 % par la subvention du Collectif Haïti de France (soit 4884 €) et à 30 % (soit 2442 €) par notre association. L'association a pour ressources propres les cotisations et dons et le produit des ventes en France d'artisanat haïtien.

La cuisine permettra à l'école Mounepe d'assurer de façon régulière et économique les repas des enfants de l'orphelinat et, au-delà, de tous les élèves de l'école, soit plus de 500 enfants et adolescents.



### Adhérez pour soutenir nos projets

L'adhésion est de 10 € par an. Vous pouvez aussi faire un don.

**Vous pouvez adhérer :**

- en ligne, par carte (prélèvement) via le site de l'association :

[https://haitienchoeur.org/?page\\_id=118](https://haitienchoeur.org/?page_id=118)

- ou par chèque, à l'ordre de «Haïti en Chœur», à l'adresse : 4 rue Sainte Geneviève 91860 Epinay-sous-Sénart

**Le don à HAÏTI en Chœur ouvre droit à une déduction fiscale** car notre association remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

**Les adhésions et les dons sont indispensables** pour nous permettre de continuer à faire avancer nos réalisations. Tous nos membres sont bénévoles et les frais de gestion sont réduits au minimum. Chaque euro donné est utilisé pour les réalisations sur place. C'est pourquoi nous pouvons faire beaucoup avec peu d'argent. Alors n'hésitez pas, adhérez, réadhérez !